

# Charte d'utilisation du logo « Agissons pour la qualité de l'air »



Le logo « Agissons pour la qualité de l'air » est destiné à tout acteur public ou privé souhaitant valoriser ses actions ou son organisation d'évènements pour améliorer la qualité de l'air en Ile-de-France. Il est un signe distinctif permettant de fédérer les collectivités, les services de l'Etat, les entreprises, les associations ou toute autre entité de l'Ile-de-France autour d'un engagement commun pour la reconquête de la qualité de l'air sur la région.

Son usage est soumis au respect de règles définies par la présente charte afin de ne pas dénaturer l'impact des actions de ses utilisateurs, leurs valeurs et leur image ainsi que de créer des confusions dans l'esprit des franciliens sur les enjeux de la qualité de l'air.



DRIEE  
Direction régionale et interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Energie  
en Ile-de-France

## 1 Présentation du logo



### 1.1 Les éléments du logo



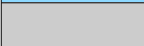
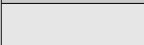

Le logo est composé d'un rond gris clair sur lequel est représenté :

- le contour bleu foncé de la région Ile-de-France sur un fond bleu clair,
- la tour Eiffel en bleu foncé,
- une montgolfière en bleu foncé et blanc,
- Deux maisons en bleu foncé, gris clair et blanc,
- une camionnette avec une prise électrique en bleu foncé, gris foncé et blanc,
- un cycliste et son vélo en bleu foncé, gris clair et blanc,
- 6 nuages blancs,
- 3 oiseaux dans une représentation simplifiée en V bleu foncé,
- la mention « Agissons pour la qualité de l'air » en bleu foncé, sur deux lignes.

### 1.2 Les couleurs utilisées

Le logo peut être utilisé en couleur ou en noir et blanc selon le support.

Les couleurs du logo sont les suivantes :

Couleur	Intitulé	Code Href	RVB	CMJN
	Bleu foncé	264c75	R=38, V=76, B=117	C=68 %, M=35 %, J=0 %, T=54 %
	Bleu clair	8dd8ff	R=141, V=216, B=255	C=45 %, M=15 %, J=0 %, T=0 %
	Gris foncé	cccccc	R=204, V=204, B=204	C=0 %, M=0 %, J=0 %, T=20 %
	Gris clair	e6e6e6	R=230, V=230, B=230	C=0 %, M=0 %, J=0 %, T=10 %
	Blanc	ffffff	R=0, V=0, B=0	C=0 %, M=0 %, J=0 %, T=0 %

Les niveaux de gris utilisés pour une impression en noir et blanc sont :

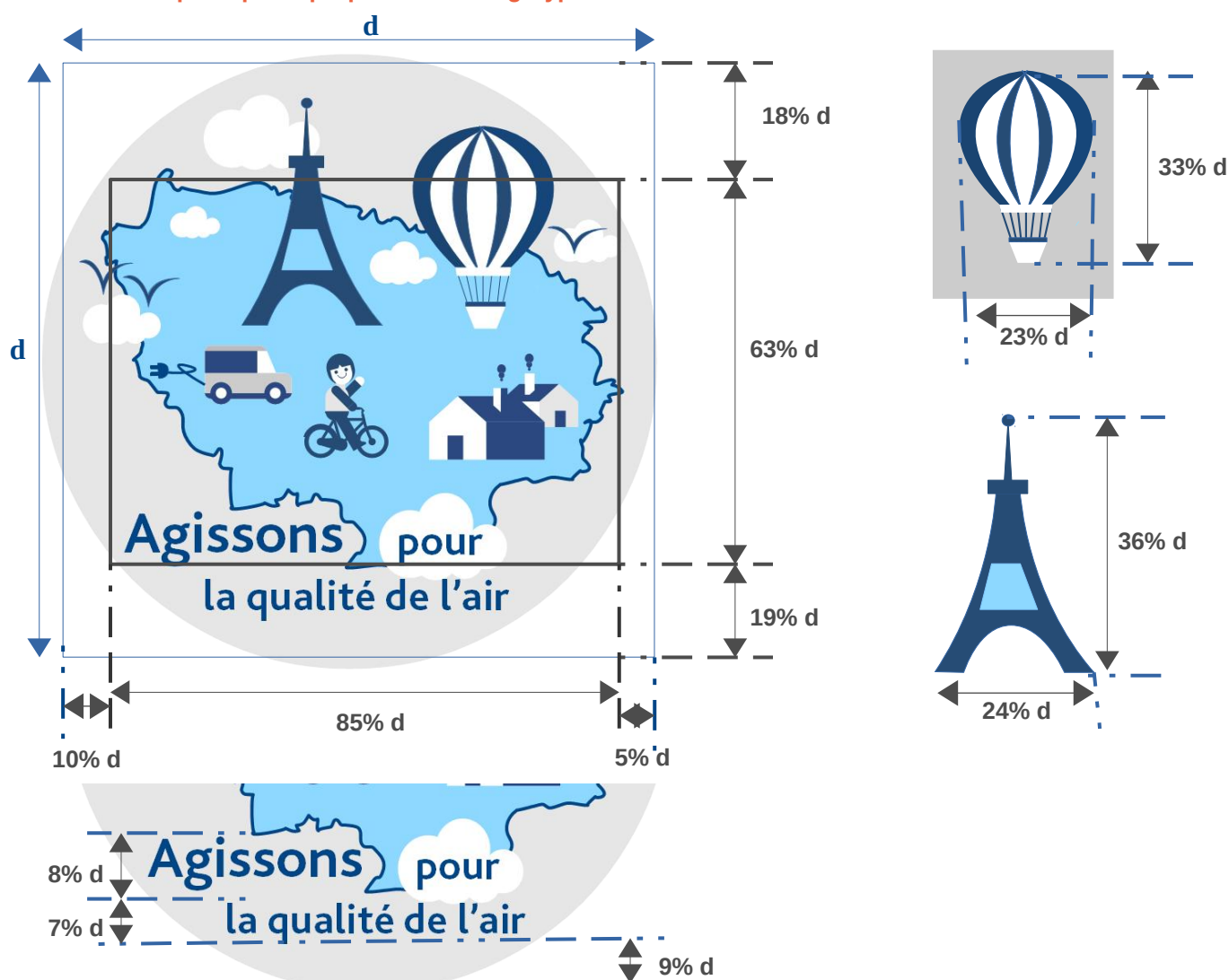


### 1.3 Police utilisée

« Agissons pour la qualité de l'air » est écrit en police Bliss 2 Bold en bleu foncé. Le mot « Agissons » est dans une taille de police plus grande que l'expression « pour la qualité de l'air » selon un rapport de 135 %.

Le mot « pour » est situé au centre d'un nuage blanc pour donner plus de lisibilité.

## 1.4 Les principales proportions du logotype



## 2 Les utilisateurs et le domaine d'utilisation

Toute personne physique ou morale peut utiliser le logotype conformément à la présente charte pour des besoins d'information, de sensibilisation et de visibilité de son action en faveur de la qualité de l'air.

L'utilisation du logo de « Agissons pour la qualité de l'air » doit être liée à une action d'information, de communication ou de sensibilisation en faveur de la qualité de l'air extérieur, de lutte contre la pollution atmosphérique en Ile-de-France.

Il peut être utilisé aussi bien par des collectivités franciliennes, entreprises, des associations, des services de l'Etat ou d'autres institutions.

## 3 Demande d'autorisation d'utilisation

Le logotype et sa charte d'utilisation sont téléchargeables sur le site internet [www.maqualitedelair-idf.fr](http://www.maqualitedelair-idf.fr) dans la rubrique « kit de communication ». Il peut également être transmis par messagerie sur demande formulée à l'adresse : [ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)

Toute utilisation du logotype, sur quelque support que ce soit, doit faire l'objet au préalable d'une demande auprès de la DRIEE par message électronique à l'adresse [ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)

La DRIEE peut s'opposer à l'utilisation du logotype **dans un délai de 10 jours** à compter de la date de réception du message d'information transmis par le demandeur pour garantir son utilisation conformément à l'éthique et l'intérêt général des utilisateurs et pour éviter les contradictions entre les messages véhiculés et la politique en matière de lutte contre la pollution atmosphérique.

**Sans réponse de sa part, l'utilisation du logotype « Agissons pour la qualité de l'air » est autorisée.**

La demande présentera le contexte d'utilisation et le support d'utilisation. Il est souhaitable que le projet de support soit transmis.

#### **4 Interdictions**

Le logo ne peut être modifié (proportions, couleurs, éléments constitutants) et ne peut être sujet à aucune transformation, animation, ou tout autre processus. Le logo devra être utilisé dans son intégralité.

#### **5 Informations complémentaires**

Toute information complémentaire peut être obtenue par message électronique à l'adresse :

[ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)

ou en contactant :

**DRIEE-IF**  
2 cours Louis Lumière  
CS 70027  
94307 Vincennes Cedex

Téléphone : 01 87 36 45 76